

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 9
Nbre de représenté(s) : 1
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 1*

*Date de convocation : 13/04/2017
Date d'affichage : 13/04/2017*

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU Conseil d'Administration du CCAS du 20 avril 2017

Le vingt avril deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil d'administration s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Étaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BOILEAU Florent - M. BINET Frédéric
M. CARON Yves - Mme CHAVERON Colette - Mme DELAVENNE
Fabienne - M. GAUDRILLER Patrick - M. SALOME Marc - M. WALLET
Jacky

Était représenté : M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

Était absente : Mme CADET Vinciane

Mme CHAVERON Colette est nommée secrétaire de séance.

Objet : Approbation du compte de gestion du C.C.A.S. dressé par le receveur municipal

Le C.C.A.S de Domart sur la Luce :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et le compte de gestion dressé par le receveur municipal.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont exactes.

Le Conseil d'Administration déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Président,
Frédéric BINET